

<http://enseignants.se-uns.org/Epreuves-anticipees-de-francais-queelles-evolutions-avec-la-reforme-du-bac>



Enseignants de l'Unsa

# Epreuves anticipées de français : quelles évolutions avec la réforme du bac ?

- Je suis... - Prof de lycée - collège -

Date de mise en ligne : mardi 3 juillet 2018

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Alors que le conseil supérieur de l'éducation doit travailler sur la nature des épreuves du baccalauréat en juillet 2018, le SE-Unsa a consulté les enseignants de lettres en amont sur les changements qu'ils souhaitaient pour l'épreuve anticipée de français. Que nous ont-ils dit ?

### Nombre et type d'exercices

Les répondants, enseignants de lettres en lycée, ont été très partagés sur le nombre d'exercices différents qui pourraient être proposés et préparés : 46 % en souhaitent deux, 44 % en souhaitent trois.

Si l'on devait supprimer un type d'exercice, 69 % des répondants souhaitent que ce soit l'écriture d'invention, 38 % la dissertation, et 17 % le commentaire. Ce qui rejoint le projet ministériel évoqué récemment qui renonçait à l'exercice de l'écriture d'invention.

Si l'on devait introduire un nouveau type d'exercice, les collègues privilégient un travail de synthèse et d'argumentation (44%), un travail de résumé et d'argumentation (23 %), un travail d'écriture créative (19 %). D'autres idées ont d'ailleurs été avancées : questions ouvertes sur un texte, lettre, invention réflexive, exercice de critique littéraire...

### Evolutions pour l'épreuve orale

Pour l'oral de français, 35 % des collègues interrogés souhaitent la présentation d'un projet littéraire préparé tout au long de l'année, 33 % la présentation d'un texte étudié pendant l'année, 32 % la présentation d'un texte inconnu.

### Les enseignements du lycée

La réforme du lycée prévoit des enseignements de tronc commun et de spécialité, le conseil supérieur des programmes doit proposer d'ici décembre 2018 de nouveaux programmes dans cette perspective.

Pour 50% des collègues interrogés, une entrée problématisée des programmes est souhaitée, mais 35 % des collègues préfèrent une entrée chronologique et 17 % une entrée par compétences (plusieurs réponses étaient possibles). D'autres évoquent aussi une entrée patrimoniale, une entrée artistique, des auteurs récents, voire des textes plus libres.

Concernant l'enseignement de spécialité « humanités, lettres, philosophie » (4 heures en première, 6 heures en terminale), des propositions très riches ont été relevées pendant l'enquête et pourront faire l'objet de propositions au Conseil Supérieur des Programmes : faire travailler les élèves sur l'écriture d'essais, de pièces de théâtre, de nouvelles, sur la littérature étrangère (un enseignement de DNL est même évoqué dans les propositions pour les enseignants de lettres), l'introduction à l'histoire de la langue française, à la rhétorique.

De la même manière, certains collègues ont proposé une entrée par les lectures de l'élève, l'étude d'oeuvres intégrales ou encore une ouverture francophone et mondiale. Une entrée professionnelle, tournée vers l'enseignement post-bac, est aussi évoquée, pour permettre aux élèves du lycée d'être mieux préparés à la poursuite d'études littéraires.

### L'avis du SE-Unsa

Nous serons vigilants dans le cadre de la conception des nouveaux programmes d'enseignements communs et de spécialité pour prendre en compte le temps imparti et proposer des programmes réalistes : c'est indispensable pour permettre un travail approfondi permettant à chaque élève d'acquérir une culture solide et une maîtrise de la langue orale et écrite par le biais, notamment, de projets, de pratiques d'écriture et de débat.